



Refus de signer un compromis de vente

Par **Cathycat74**, le **08/10/2019** à **16:03**

Bonjour,

nous avons fait une offre au prix pour un appartement. Le jour de la signature le propriétaire a refusé de signer car la date de remise des clefs ne lui convenait plus. Nous avons accepté de modifier les termes de la vente à sa convenance (avec la perte de loyer du à ce délais de 3 mois). et il ne donne toujours pas de suite, allant même jusqu'a faire publier des annonces à un prix supérieur sur internet.

Quels sont mes recours ?

une procédure en exécution forcée de la vente, demander le dédommagement prévu en cas de rupture abusive des négociations ?